

Règlement

Le paiement se fait par chèques bancaires :

- Soit en 1 chèque par trimestre x 3 + Septembre.
(encaissés en Septembre, Janvier et Avril)
- Soit en 10 chèques
(encaissés à partir du 15 de chaque mois).
- Soit à l'année, en 1 chèque encaissable à l'inscription.

L'adhésion annuelle est de 30^e par famille au moment de la pré-inscription

L'inscription se fait à l'année et aucun remboursement ne sera effectué sans justificatif médical ou professionnel.

L'abonnement à l'année commence le Lundi 7 Septembre 2020 et se termine le Samedi 3 Juillet 2021.

L'école sera fermée pendant les vacances scolaires mais restera ouverte 1 semaine pour les vacances d'hiver du 22 au 27 Février, et une semaine pour les vacances de printemps du 26 Avril au 1^{er} Mai.
